

Paris, le 15 septembre 2014

Contact presse :

Jean-Paul ORTIZ
06 07 86 08 83

La CSMF participera à la « Journée sans professions libérales » du 30 septembre

La CSMF, premier syndicat médical français, participera à la « Journée sans professions libérales » du 30 septembre 2014 organisée à l'appel de l'UNAPL, organisation dont elle est membre, pour riposter au projet de loi visant à déréglementer les professions libérales.

La CSMF appelle les médecins libéraux à se mobiliser pour cette journée d'action car ils sont très concernés par ce projet qui va saper les fondements de l'exercice libéral. Avec les mesures liberticides et anti-libérales contenues dans le projet de loi de Santé, cela fait beaucoup, et les médecins libéraux doivent exprimer leur désaccord avec cette politique dont la finalité est la destruction de la médecine libérale.

Le projet de loi Macron vise notamment à permettre à des groupes financiers de s'emparer des cabinets médicaux par l'ouverture sauvage des SEL, ce qui réjouit déjà certains patrons d'hypermarchés: ils y voient le prochain feu vert à la création de centres de santé avec médecins salariés à leur botte dans leurs centres commerciaux !

Les médecins libéraux ne sont pas des vendeurs de supermarché et la santé des Français n'est pas un bien de consommation qui pourrait faire l'objet de stratégies marketing ou d'animation des ventes. Leurs honoraires, déjà insuffisants, ne seront ni bradés ni l'objet de promotions

Pour préserver l'indépendance de la médecine libérale et la liberté d'exercer qui va de pair avec la qualité des soins et le juste soin,

Pour dire STOP à un gouvernement qui veut détruire la médecine libérale,

La CSMF demande à tous les médecins libéraux de participer à cette journée du 30 septembre « sans professionnels libéraux » et ainsi de faire savoir leur mécontentement face aux projets du gouvernement.